

Décisions du Président

Le dix septembre deux mille vingt-trois, Monsieur EL HIMER Zoubir président de la SAS dénommée A AND Z DRIVE a pris les décisions suivantes, relatives à la nomination et aux pouvoirs d'un directeur général.

Décisions :

1°) Monsieur DIALLO Abdoulaye est nommé directeur général de la société A AND Z DRIVE, en cours d'immatriculation, pour une durée illimitée.

Intervenant aux présentes, Monsieur DIALLO Abdoulaye déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

2°) Pour l'exercice de ses fonctions de directeur général, Monsieur DIALLO Abdoulaye est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société A AND Z DRIVE dans la limite de l'objet social défini dans ses statuts.

3°) Toutefois, Monsieur DIALLO Abdoulaye doit obligatoirement obtenir l'autorisation préalable du Président, pour les décisions suivantes :

a) au-dessus d'une somme de 15 000 euros pour une seule et même opération, pour contracter au nom de la société, en vue de tous travaux et entreprises, faire toutes soumissions, passer, signer, exécuter tous marchés ou contrats, les modifier ou les résilier, signer tous avenants ;

b) au-dessus d'une somme de 15 000 euros pour une seule et même opération, pour acquérir ou céder tout titre de participation, recourir à l'emprunt, agir en justice ou transiger.

4°) Monsieur DIALLO Abdoulaye est autorisé, en tant que directeur général, à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

5°) En rémunération de ses fonctions et des responsabilités en découlant, Monsieur DIALLO Abdoulaye recevra une somme mensuelle à convenir avec ses associés.

Par ailleurs, Monsieur DIALLO Abdoulaye aura droit au remboursement de ses frais dûment justifiés.

6°) Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à VAIRES-SUR-MARNES, le 10/09/2023

en 4 exemplaires dont un original a été remis à Monsieur DIALLO Abdoulaye

Monsieur EL HIMER Zoubir
Signature du Président



Monsieur DIALLO Abdoulaye
Signature du Directeur général, précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général ».

Bon pour acceptation des fonctions de
Directeur général

